

ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG

AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS
(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue Impasse Pierre de Coubertin n° : tronçon :

Nettoyement et un tampon assainissement à faire.

NATURE DES TRAVAUX

Travaux exécutés par une entreprise

Permission de voirie :

N° : Date :

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud

Service :

PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : 14.03.2018 Au : 21.03.2018

MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécie	X		
Alternat inférieur à 100 m	X		
815/C18	X		
K10	X		
Feux tricolores			

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : PIERCY TP, Route de Duméville 57000 SARREBOURG

Personne responsable du chantier : PIERCY Stéphane

Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 06 08 16 63 49

Maître d'œuvre / d'ouvrage : PIERCY S.a.r.l.

Date : 12.03.2018

Signature / cachet

(Signature and stamp of Piercy S.a.r.l.)

Entreprise :

Date : Michael SCHIOTT

Signature / cachet

(Signature of Michael Schiott)

Chef du Service exploitation

Assainissement collectif

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

oui Oui, avec les restrictions suivantes : Non, au motif suivant :

- Aucune permission de voirie n'est délivrée
- Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique
- Autre :

A Sarrebourg, le 13/03/2018

Signature / cachet



Pour le Maire
L'adjoint délégué

(Signature of Roland Klein)
Roland KLEIN